

Service risques, sécurité et littoral
Unité Gestion crises – sécurité routière-
transports
Coordination Sécurité Routière

Le Préfet de la Charente-Maritime

La Présidente du Conseil départemental
de la Charente-Maritime

La Rochelle, le **13 DEC. 2023**

Objet : Appel à projets PDASR 2024
PJ : Règlement de l'appel à projets du PDASR 2024

Pour un nombre d'accidents quasi similaire à 2022, l'analyse de l'accidentologie des 10 premiers mois de l'année 2023 laisse apparaître une diminution du nombre des tués (-11 %) et des blessés hospitalisés (-16 %). À l'inverse, le nombre de blessés est en augmentation par rapport à l'année précédente (+11 %).

Sur les 41 accidents mortels, 9 sont dus au non-respect des règles de circulation qui devient la première cause des accidents mortels en 2023, 8 à des vitesses excessives et 7 à la conduite sous l'emprise d'alcool et/ou de stupéfiants.

La tranche d'âge des 65 ans et plus est la plus impactée par les accidents mortels (51 %).

Comme cela a été observé depuis deux ans, les usagers vulnérables représentent près de la moitié des victimes d'accidents mortels (49 %). Une fois de plus, les deux roues motorisées paient un lourd tribut avec 10 décès.

Il est enfin à relever que le risque routier professionnel, cause principale des accidents au travail au niveau national, représente, avec 41 % du nombre des tués sur les routes de Charente-Maritime (17), une part majeure des accidents mortels en 2023.

Malgré cette tendance à la baisse, les chiffres (41 tués, 361 accidents, 483 blessés) démontrent l'importance de maintenir un fort niveau de mobilisation en faveur de la lutte contre l'insécurité routière.

Forts de ce constat, l'État et le Conseil départemental de la Charente-Maritime appellent à la mobilisation de tous et apportent leur concours financier et logistique aux projets d'actions de prévention de sécurité routière dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

L'appel à projets du PDASR 2024 est ouvert aux personnes morales (collectivités publiques, secteur privé et monde associatif) dans l'objectif de retenir des actions de sécurité routière, de les coordonner et d'aider à leur réalisation par la mise à disposition d'Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR), ainsi que d'aides matérielles ou financières.

Ces projets d'actions de prévention, conformément aux enjeux identifiés dans Document Général d'Orientations 2023-2027, seront orientés en direction :

- des deux-roues motorisés
- des conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse, non-respect des priorités et distracteurs d'attention
- des nouveaux modes de mobilité « douce » : vélos (y compris assistance électrique VAE), engins de déplacement personnel motorisés (EDPm), piétons
- du risque routier professionnel

Nous vous invitons donc, par le présent courrier, à nous faire connaître vos projets d'actions de prévention, de formation ou de sensibilisation à la sécurité routière.

Au-delà de l'information des usagers, les projets induisant une participation active des publics cibles et permettant d'ancrer les messages de sécurité routière, seront examinés avec un intérêt particulier.

Remarque importante : tous les travaux d'agencement, d'aménagement ou de modification des infrastructures routières ne sont pas éligibles au titre du PDASR.

La coordination sécurité routière et le conseil départemental de la Charente-Maritime sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et pour l'élaboration de vos actions.

Afin que vos projets d'actions puissent être étudiés, vous voudrez bien faire retour de votre dossier avant le :

1er mars 2024.

Les envois seront effectués par voie dématérialisée via le lien suivant :

www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appele-a-projet-pdasr-2024-charente-maritime


Nous vous remercions par avance de votre contribution et comptons sur votre implication dans la lutte contre l'insécurité routière, qui doit rester une priorité pour chacun d'entre nous.

Le Préfet,



Brice BLONDEL

La Présidente du Conseil départemental
de la Charente-Maritime,



Sylvie MARCILLY